TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI ;RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENCERI.-

Ruhengeri, le 3 mars 1952 .-

Nº 6/7 /Huissier.OBJET:-

Signification .-

Maitre SHARFF,

Comme suite à votre lettre n° 1522 du 25 février 1952, j'ai l'honneur de vous retourner les pièces de procédure dans l'affaire Sedec/Van Loo; Monsieur Van Loo résidant actuellement à Usumbura F.P. 478.-

Veuillez agréer, Maitre SHARFF, l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Huissier, D. NEVEJANS.-



Maître Henri, Avocat à COSTERMANSVILIE.-